

LES SCRUTINS ÉLECTORAUX, MODE D'EMPLOI

Nous sommes en 2023 dans une année sans élection ou, plus précisément, sans élection directe. Car, le 24 septembre prochain, la moitié du Sénat sera renouvelé, au scrutin indirect.

Cette pause est l'occasion de réviser les règles (types de scrutin) et de réfléchir aux stratégies, aux alliances possibles pour chaque type de scrutin, en partant des résultats et des stratégies passées.

En France, chaque élection a son mode de scrutin. On vote au scrutin uninominal à deux tours pour l'élection présidentielle et pour les élections législatives et au scrutin binominal à deux tours pour les élections départementales. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, c'est un scrutin plurinominal à deux tours.

On vote au scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire aux élections communales dans les communes de 1 000 habitants ou plus et aux élections régionales.

L'élection européenne se fait au scrutin proportionnel à un tour sans prime majoritaire.

1 – L'élection présidentielle

Depuis 1965, l'élection présidentielle se déroule au scrutin universel uninominal à deux tours. Pour être élu·e au premier tour, il faut avoir recueilli plus de la moitié des suffrages (ce n'est jamais arrivé). Seuls les deux candidat·es arrivés en tête au premier tour sont admis·es au second tour.

L'élection de 2022 a été marquée par une pression en vue d'une candidature commune pour la gauche et les écologistes, présentée hâtivement comme une évidence. Souvenons-nous aussi de l'épisode de la Primaire Populaire. D'où vient cette pression ?

Pour cela, il faut revenir à 2002. Cette année-là, Lionel Jospin est assuré de la victoire et il oublie qu'une élection à deux tours se joue en deux fois, d'abord le premier, ensuite le second. Au premier tour, chacun mobilise son électorat, au second, les deux qualifiés cherchent à rassembler. Vu des électeurs : on premier tour on choisit, au second on élimine.



Au premier tour, il a face à lui à gauche Chevènement, ancien du PS qui a fondé un parti en 1993, et Hue. Le Parti radical de gauche est prêt à ne pas présenter de candidat mais Jospin, confiant, ne s'y oppose pas : il s'attend à un candidat traditionnel, un peu terne, susceptible de lui apporter au second tour une partie de son électorat, il doit composer avec Taubira, une femme dynamique, flamboyante. Malgré cette donne, il reste confiant et, alors qu'on est encore avant le premier tour, il lit un discours clamant que son projet n'est pas le projet du parti socialiste. Pire, à la lecture du discours, il va plus loin que le texte en disant que son projet n'est pas socialiste. Son électorat comprend que son projet n'est pas de gauche, désespérant une partie de celui-ci, qui s'abstient ou vote pour d'autres candidats, par exemple pour Taubira ou carrément à l'extrême gauche, en particulier Laguiller et Besancenot, qui a eux deux recueillent plus de 10 % des suffrages. Jospin arrive troisième avec à peine 16,2 % des voix et il est éliminé.

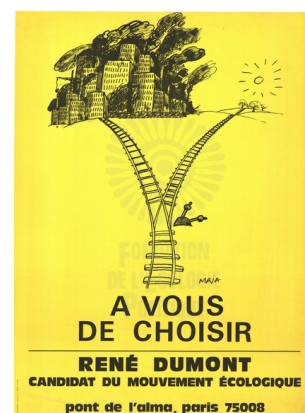
Premier tour 1995	Nuance	Voix	% Exprimés
Lionel Jospin	PS	7 097 786	23,3 %
Jacques Chirac	RPR	6 348 375	20,8 %
Édouard Balladur	RPR diss.	5 658 796	18,6 %
Jean-Marie Le Pen	FN	4 570 838	15,0 %
Robert Hue	PCF	2 632 460	8,6 %
Arlette Laguiller	LO	1 615 552	5,3 %
Philippe de Villiers	MPF	1 443 186	4,7 %
Dominique Voynet	VERTS	1 010 681	3,3 %
Jacques Cheminade	FNS	84 959	0,3 %

Premier tour 2002	Nuance	Voix	% Exprimés
Jacques Chirac	RPR	5 666 021	19,9 %
Jean-Marie Le Pen	EN	4 804 772	16,9 %
Lionel Jospin	PS	4 610 267	16,2 %
François Bayrou	UDF	1 949 219	6,8 %
Arlette Laguiller	LO	1 630 118	5,7 %
Jean-Pierre Chevènement	MDC	1 518 568	5,3 %
Noël Mamère	VERTS	1 495 774	5,2 %
Olivier Besancenot	NPA	1 210 562	4,2 %
Jean Saint-Josse	CPNT	1 204 801	4,2 %
Alain Madelin	DL	1 113 551	3,9 %
Robert Hue	PCF	960 548	3,4 %
Bruno Mégrét	MNR	667 043	2,3 %
Christiane Taubira	PRG	660 515	2,3 %
Corinne Lepage	Cap 21	535 875	1,9 %
Christine Boutin	DVD	339 157	1,2 %
Daniel Gluckstein	PT	132 696	0,5 %

Cet échec a marqué la gauche française dont l'électorat a souvent oublié ce qu'il s'est passé lors des autres scrutins présidentiels, ce qui lui permet d'énoncer une « loi » : pour gagner, il faut être unis au premier tour.

Or si, en 1995, Jospin était arrivé en tête au premier tour (23,6%) face à une droite divisée entre Chirac (20,8%), Balladur (18,6%) et de Villiers (4,7%), il avait ensuite été battu au second tour par Chirac.

On se souvient que le scrutin de 1974, provoqué par la mort de Pompidou, a été celui de la première candidature écologiste, celle de René Dumont (1,3 % des voix). On a peut-être oublié que cette année-là, la droite était divisée entre Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas. La gauche, elle, était unie. François Mitterrand (PS) se présentait avec le soutien du PCF et du PRG. Il a obtenu 43,2 % des voix au premier tour, loin devant Giscard d'Estaing (32,6%) mais il n'avait pas de réserves : il a été battu au second tour avec 49,2 % des voix.



En 1981, Mitterrand est à nouveau candidat et, contrairement à 1974, il a face à lui au premier tour un candidat PCF (Marchais) et un candidat MRG (Crépeau). Il y a toujours un candidat écolo (Lalonde, 3,9 % des voix). Mitterrand ne recueille que 28,3 % des voix : il est 2,5 points derrière Giscard d'Estaing (qui a face à lui trois candidats issus du RPR, dont deux dissidents). Mitterrand gagne au second tour avec 51,8 % des voix.

Premier tour 1974	Nuance	Voix	% Exprimés
François Mitterrand	PS	11 044 373	43,2 %
Valéry Giscard d'Estaing	RI	8 326 774	32,6 %
Jacques Chaban-Delmas	UDR	3 857 728	15,1 %
Jean Royer	DVD	810 540	3,2 %
Arlette Laguiller	LO	595 247	2,3 %
René Dumont	ECOLO	337 800	1,3 %
Jean-Marie Le Pen	FN	190 921	0,7 %
Émile Muller	MDSF	176 279	0,7 %
Alain Krivine	LCR	93 990	0,4 %
Bertrand Renouvin	NAF	43 722	0,2 %
Jean-Claude Sebag	fédéraliste	42 007	0,2 %
Guy Héraud	fédéraliste	19 255	0,1 %

Premier tour 1981	Nuance	Voix	% Exprimés
Valéry Giscard d'Estaing	UDF	8 222 432	28,3 %
François Mitterrand	PS	7 505 960	25,8 %
Jacques Chirac	RPR	5 225 848	18,0 %
Georges Marchais	PCF	4 456 922	15,3 %
Brice Lalonde	MEP	1 126 254	3,9 %
Arlette Laguiller	LO	668 057	2,3 %
Michel Crépeau	MRG	642 847	2,2 %
Michel Debré	RPR diss.	481 821	1,7 %
Marie-France Garaud	RPR diss.	386 623	1,3 %
Huguette Bouchardeau	PSU	321 353	1,1 %

En 1988, Mitterrand est réélu avec 54 % des voix après en avoir recueilli 34,1 % au premier tour. Au premier tour, il avait face à lui un candidat PCF (Lajoinie, 6,8 % et un ex-PCF (Juquin, 2,1%). Le candidat écolo (Waechter) était à 3,8 %.

Ce n'est pas la division de la gauche qui fait la différence entre la victoire de Sarkozy en 2007 et celle de Hollande en 2012.

Premier tour 2007	Nuance	Voix	% Exprimés
Nicolas Sarkozy	UMP	11 448 663	31,2 %
Ségolène Royal	PS	9 500 112	25,9 %
François Bayrou	UDF	6 820 119	18,6 %
Jean-Marie Le Pen	FN	3 834 530	10,4 %
Olivier Besancenot	LCR	1 498 581	4,1 %
Philippe de Villiers	MPF	818 407	2,2 %
Marie-George Buffet	PCF	707 268	1,9 %
Dominique Voynet	VERTS	576 666	1,6 %
Arlette Laguiller	LO	487 857	1,3 %
José Bové	DVG	483 008	1,3 %
Frédéric Nihous	CPNT	420 645	1,1 %
Gérard Schivardi	PT	123 540	0,3 %

Premier tour 2012	Nuance	Voix	% Exprimés
François Hollande	PS	10 272 705	28,6 %
Nicolas Sarkozy	UMP	9 753 629	27,2 %
Marine Le Pen	FN	6 421 426	17,9 %
Jean-Luc Mélenchon	PG	3 984 822	11,1 %
François Bayrou	MODEM	3 275 122	9,1 %
Eva Joly	EÉLV	828 345	2,3 %
Nicolas Dupont-Aignan	DLR	643 907	1,8 %
Philippe Poutou	NPA	411 160	1,1 %
Nathalie Arthaud	LO	202 548	0,6 %
Jacques Cheminade	SP	89 545	0,2 %

En 2007, les candidats UMP et UDF recueillent 49,8 % des voix au premier tour. La droite est forte, la candidate PS est battue. Le rejet de Sarkozy entraîne sa défaite en 2012.



C'est ce même phénomène de rejet qui empêche Hollande de se représenter en 2017. Mais il s'agit probablement d'un rejet plus politique que personnel. Le parti socialiste, qui en 1981 nationalisait les banques et les grands groupes industriels, est devenu un gestionnaire « sérieux » de l'économie, se distinguant de la droite par une volonté de progrès sociétal. Ce sérieux l'a conduit au social-libéralisme. Le social-libéralisme n'est ni le socialisme de 1981 (avec les nationalisations) ni la social-démocratie. Ce n'est plus la gauche : c'est la droite sociale. Le décalage est trop grand entre ce que le corps électoral attend du PS et ce qu'il fait. C'est le PS qui est rejeté.

L'incapacité de la gauche à analyser cette évolution ouvre un espace à Macron, social-libéral donc de droite, qui construit sa conquête du pouvoir sur un « en même temps » de droite et de gauche qui permet à certains de le suivre tout en se pensant de gauche.

Premier tour 2017	Nuance	Voix	% Exprimés
Emmanuel Macron	EM	8 656 346	24,0 %
Marine Le Pen	FN	7 678 491	21,3 %
François Fillon	LR	7 212 995	20,0 %
Jean-Luc Mélenchon	LFI	7 059 951	19,6 %
Benoît Hamon	PS	2 291 288	6,4 %
Nicolas Dupont-Aignan	DLF	1 695 000	4,7 %
Jean Lassalle	DVD	435 301	1,2 %
Philippe Poutou	NPA	394 505	1,1 %
François Asselineau	UPR	332 547	0,9 %
Nathalie Arthaud	LO	232 384	0,6 %
Jacques Cheminade	SP	65 586	0,2 %

Cette année-là est aussi marquée par l'absence de candidature écologiste pour la première fois depuis 1974, avec le ralliement à la candidature Hamon. Hamon était le candidat du PS, issu de son aile gauche, désigné à la suite d'une primaire ouverte, incapable de se définir comme le candidat d'un PS qui retrouverait sa ligne social-démocrate. Le retrait du candidat EÉLV (Yannick Jadot) est un signe de faiblesse.

Jean-Luc Mélenchon (LFI, soutenu par le PCF) progresse fortement et, s'il arrive quatrième, il met en scène habilement une quasi-victoire (à 600 000 voix près). Cependant, aux élections législatives qui suivent la présidentielle, il présente des candidats dans la quasi-totalité des circonscriptions, y compris dans certaines de celles où les sortants sont PCF.

Lors de l'élection de 2022, Jean-Luc Mélenchon décide qu'il sera candidat. Le PCF, peut-être échaudé par l'épisode des législatives de 2017, présente aussi un candidat.

Le PS et EÉLV organisent leur participation. Pour les écologistes, ce sera Yannick Jadot, désigné par une primaire ouverte à l'automne 2021.



En même temps, un groupe de personnes, persuadé qu'il faut une candidature unique à gauche (dans laquelle il inclut les écologistes), met en place ce qu'il appelle la *Primaire populaire* pour désigner un candidat commun.

Il rassemble, au plus fort de son action, 500 000 personnes dont un peu moins de 400 000 participent à une votation fin janvier, désignant Christiane Taubira.

La votation avait été repoussée à plusieurs reprises, de mois en mois, avec pour résultat qu'il était trop tard en janvier 2022, pour que Christiane Taubira puisse obtenir les parrainages nécessaires. La *Primaire populaire*, qui mettait en avant les 500 000 inscrits à sa votation, explique alors que seuls ses adhérents peuvent décider. Elle choisit Jean-Luc Mélenchon, qui n'était pas arrivé deuxième de la consultation et ne reconnaissait pas le processus de cette consultation, mais était alors le plus haut dans les sondages.

Le résultat de l'élection présidentielle, marquée par une poussée de l'extrême-droite, permet à Mélenchon de progresser mais pas assez pour être au second tour. Il ne lui aurait pas suffi d'être au second tour pour gagner mais cet échec est utilisé pour ressasser le besoin d'une union au premier tour (avec l'objectif minimaliste de faire entendre une voix de gauche au second tour).

Premier tour 2022	Nuance	Voix	% Exprimés
Emmanuel Macron	EM	9 783 058	27,8 %
Marine Le Pen	RN	8 133 828	23,2 %
Jean-Luc Mélenchon	LFI	7 712 520	22,0 %
Eric Zemmour	REC	2 485 226	7,1 %
Valérie Pécresse	LR	1 679 001	4,8 %
Yannick Jadot	EÉLV	1 627 853	4,6 %
Jean Lassalle	DVD	1 101 387	3,1 %
Fabien Roussel	PCF	802 422	2,3 %
Nicolas Dupont-Aignan	DLF	725 176	2,1 %
Anne Hidalgo	PS	616 478	1,8 %
Philippe Poutou	NPA	268 904	0,8 %
Nathalie Arthaud	LO	197 094	0,6 %

Une candidature unique au premier tour aurait-elle seulement permis d'arriver au second tour ? Cela n'est pas sûr.

D'abord, une candidature unique passe par la négation de la singularité des écologistes. L'électorat écologiste peut bien être prêt à des alliances avec la gauche (il y est habitué), il a néanmoins sa propre identité. Et si au premier tour (le seul moment où il peut vraiment choisir) il n'y a pas de candidat écologiste, il ne votera pas forcément et, s'il vote, pas forcément pour le candidat de gauche (alors qu'il pourrait plus facilement se rallier au second tour). Dans un scrutin majoritaire à deux tours, chaque famille politique doit mobiliser son électorat au premier tour.

Si seulement 420 000 voix séparaient Mélenchon de Le Pen, il n'est pas acquis qu'en l'absence de candidature de Roussel, le report de son électorat sur Mélenchon aurait été suffisant. LFI et le PCF appartiennent pourtant à la même famille politique mais ce n'est pas forcément là l'opinion de tous les électeurs de Roussel.

Cela ne doit pas empêcher la gauche (la social-démocratie) de se poser la question de ses divisions internes.

2 – Les élections législatives

Les élections législatives en France se déroulent également au scrutin majoritaire à deux tours (il y a eu une élection à la proportionnelle en 1986 mais le mode de scrutin traditionnel a été rétabli en 1988). Tous les candidats dont le nombre de voix atteint 12,5 % des inscrits peuvent se maintenir au second tour. Il arrive donc (rarement) que l'on ait trois et même (mais c'est encore plus rare) quatre candidats au second tour.

Cette élection se déroule en même temps dans toutes les circonscriptions (actuellement 577), ce qui permet des accords électoraux par soutien croisé.

The image shows a screenshot of a political campaign website. At the top, there is a green header with the text "Élections législatives des dimanches 10 et 17 juin 2012" and a search bar with "rechercher" and "ok" buttons. Below the header, there are logos for "PS" and "Europe Écologie Les Verts". The main content area features a photograph of Michèle Bonneton, a woman with short grey hair, wearing a red top and a dark vest with floral patterns. To the left of the photo, the text reads: "DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT" in large white letters on a red background, followed by "Michèle Bonneton" in a large serif font, and "9ème circonscription de l'Isère" and "Pont en Royans Rives-Moirans St Marcellin Tullins Vinay Voiron" in smaller text. To the right of the photo, there is a small logo for "FRANÇOIS HOLLANDE". At the bottom of the page, there is a navigation menu with the following items: "ACCUEIL", "COMMUNIQUÉS", "ACTUALITÉS", "COMMENT VOTER ?", "CONTACT", and "AGENDA".

Ces accords sont traditionnels et les écolos y sont habitués. C'est ainsi, par exemple, que la députée Michèle Bonneton a été élue députée en Isère en 2012, la circonscription étant réservée à EÉLV dans le cadre d'un accord avec le PS (en échange du soutien du PS dans certaines circonscriptions, EÉLV soutenait des candidat·es PS dans d'autres circonscriptions).

L'idée sous-jacente était que l'électorat PS allait voter au premier tour pour la candidate EÉLV parce qu'il savait que, ailleurs, l'électorat EÉLV allait voter au premier tour pour le PS. Une espèce de vote d'adhésion par procuration (qui n'est pas possible à la présidentielle s'il n'est pas adossé à un accord législatif). Un système qui a le défaut de confier aux appareils des partis le soin de mesurer le poids respectif de chaque courant de pensée – alors que cette mesure relève du choix des électeurs dans le cadre d'un scrutin proportionnel.

En 2017, LFI avait présenté des candidats dans presque toutes les circonscriptions (95,5 %) : 262 femmes et 289 hommes. L'absence de parité a coûté 250 000 € de pénalités annuelles à LFI pendant 5 ans (l'écart toléré entre hommes et femmes est de

2 % du total des candidatures). Elle révèle la précipitation avec laquelle les candidatures ont été décidées : il en fallait partout. Même si LFI a renoncé à présenter des candidat·es contre les député·es sortant·es PCF qui avaient parrainé Mélenchon dans le cadre d'un accord croisé.

La gauche et les écologistes étaient présents dans seulement 165 circonscriptions au second tour. Le PS a perdu près de 90 % de ses député·es (il en a obtenu à peine 30), le PCF en avait 10 et LFI 17.

L'élection présidentielle a toujours profité au camp du vainqueur lors des élections législatives qui suivent. Cependant, il ne faut pas croire à un simple décalque. D'abord parce que la participation est moindre.

Présidentielle 2022 (38-05)	Nuance	Voix	% Exprimés
Emmanuel Macron	EM	22 986	27,8 %
Marine Le Pen	RN	16 644	20,1 %
Jean-Luc Mélenchon	LFI	19 199	23,2 %
Yannick Jadot	EÉLV	6 408	7,8 %
Fabien Roussel	PCF	2 019	2,4 %
Anne Hidalgo	PS	1 748	2,1 %
Eric Zemmour	REC	5 337	6,5 %
Valérie Pécresse	LR	3 440	4,2 %
Jean Lassalle	DVD	2 076	2,5 %
Nicolas Dupont-Aignan	DLF	1 724	2,1 %
Philippe Poutou	NPA	659	0,8 %
Nathalie Arthaud	LO	399	0,5 %
TOTAL		82 639	100,0 %

Législative 2022 (38-05)	Nuance	Voix	% Exprimés
Florence JAY	EM	16 651	30,8 %
Jérôme SANTANA	RN	9 909	18,3 %
Jérémy IORDANOFF	NUPES/EÉLV	17 457	32,3 %
Frédéric VERGEZ	MRC	2 887	5,3 %
Quentin FERES	REC	2 647	4,9 %
Anna KOLMAKOVA	DLF	1 072	2,0 %
Christine TULIPE	LO	427	0,8 %
Nathalie HELLER	Animaliste	543	1,0 %
Fabienne-Claire LEAL	Ecolo	783	1,4 %
Frédéric ROSSET	MHAN	1 460	2,7 %
Françoise LECROQ	POID	228	0,4 %
TOTAL		54 064	100,0 %

Dans la cinquième circonscription de l'Isère, en 2022, la candidate de la droite présidentielle profite de l'absence de concurrent LR. Inversement, apparaissent des candidatures nouvelles non représentées à la présidentielle avec notamment trois divers écologistes qui ensemble recueillent 5,1 des voix et un candidat divers gauche (5,3%). Au second tour, Iordanoff l'emporte avec 50,4 % des voix.



Dans la neuvième circonscription de l'Isère, toujours en 2022, la députée sortante est finalement réélue avec 53,8 % des voix. Elle affrontait cette fois la candidate NUPES/LFI qui l'avait légèrement devancée au premier tour.

Présidentielle 2022 (38-09)	Nuance	Voix	% Exprimés
Emmanuel Macron	EM	21 150	27,6 %
Marine Le Pen	RN	17 552	22,9 %
Jean-Luc Mélenchon	LFI	16 565	21,6 %
Yannick Jadot	EÉLV	4 756	6,2 %
Fabien Roussel	PCF	1 673	2,2 %
Anne Hidalgo	PS	1 469	1,9 %
Eric Zemmour	REC	4 997	6,5 %
Valérie Pécresse	LR	3 318	4,3 %
Jean Lassalle	DVD	2 167	2,8 %
Nicolas Dupont-Aignan	DLF	1 852	2,4 %
Philippe Poutou	NPA	567	0,7 %
Nathalie Arthaud	LO	461	0,6 %
TOTAL		76 527	100,0 %

Législative 2022 (38-09)	Nuance	Voix	% Exprimés
Élodie JACQUIER-LAFORGE	EM	14 981	30,0 %
Cécile BÈNE	RN	9 626	19,3 %
Sandrine NOSBÉ	NUPES/LFI	15 271	30,5 %
Sandrine SEROR	REC	1 789	3,6 %
Bruno GATTAZ	LR	6 135	12,3 %
Odile ROSEMBERG	DLF	657	1,3 %
Claude DÉTROYAT	LO	664	1,3 %
Anaëlle TADDEI	Animaliste	799	1,6 %
Guillaume ROURE	Pirate	80	0,2 %
TOTAL		50 002	100,0 %

On avait observé le même phénomène lors des élections précédentes.

L'élément particulier des élections législatives de 2022, c'est que LFI propose un accord global aux écologistes, au PCF et finalement au PS avec un candidat unique dans chaque circonscription. L'objectif est de passer le cap du premier tour. La proposition est de répartir les candidatures sur la base des résultats à la présidentielle (tant pis pour les électeurs socialistes, communistes ou écologistes qui avaient voté Mélenchon pour qu'il soit au second tour). Des ajustements sont opérés, indispensables notamment à un accord avec le PS. Un contrat de mandature est signé.

En fin de compte, la NUPES remporte 131 sièges. Les groupes politiques constitués après le scrutin comptent 75 membres pour LFI, 31 pour le PS, 23 pour les écologistes et 22 pour le PCF et certains régionalistes (donc 151 députés). Un intergroupe NUPES est créé afin de coordonner l'action des quatre groupes mais aussi pour éviter que le RN ne puisse s'afficher comme premier groupe d'opposition.

L'accord a permis à chacune des composantes d'éviter l'élimination au premier tour et cela a fonctionné. Toutefois, globalement, aussi bien en termes de pourcentage que de nombre d'élus, les résultats ne sont pas bons.

Contrairement à ce qui a été prétendu, il n'a pas manqué 15 000 voix pour la victoire : 15 000 voix, c'est ce qui a manqué (en cumulé) aux 30 candidat·es NUPES les plus proches de la victoire et 30 député·es de plus n'auraient pas fait une majorité (d'autant qu'à peu près autant de candidat·es NUPES ont été eux aussi élu·es de justesse). Cette légende était sans doute destinée à accompagner le décalage entre l'annonce de victoire et la défaite.

Les élections législatives sont des élections à deux tours à multiples circonscriptions. Ce qui compte, ce n'est pas le nombre total de voix au niveau national mais celui obtenu dans chaque circonscription. Enfin, il ne suffit pas d'être au second tour – fût-ce en tête – pour l'emporter.

Législatives de 2022	Voix au 1^{er} tour	% Exprimés	Nombre de sièges	% de sièges
Divers extrême gauche	266 412	1,2 %		
Parti radical de gauche	126 689	0,6 %		
Nouvelle union populaire écologique et sociale	5 836 079	25,7 %	131	22,7 %
Divers gauche	713 574	3,1 %	22	3,8 %
Écologistes	608 314	2,7 %		0,0 %
Divers	192 624	0,8 %	1	0,2 %
Régionaliste	291 384	1,3 %	10	1,7 %
Ensemble ! (Majorité présidentielle)	5 857 364	25,8 %	245	42,5 %
Divers centre	283 612	1,2 %	4	0,7 %
UDI	198 062	0,9 %	3	0,5 %
Les Républicains	2 370 440	10,4 %	61	10,6 %
Divers droite	530 782	2,3 %	10	1,7 %
Droite souverainiste	249 603	1,1 %	1	0,2 %
Reconquête !	964 775	4,2 %		0,0 %
Rassemblement National	4 248 537	18,7 %	89	15,4 %
Divers extrême droite	6 457	0,0 %		0,0 %
TOTAL	22 744 708	100,0 %	577	100,0 %

L'autre élément saillant de cette élection est le résultat très élevé du RN. La façon la plus efficace d'empêcher la victoire de l'extrême droite, c'est d'apporter un projet, une envie de voter. La NUPES n'a pas représenté cet espoir (l'enthousiasme militant dans la campagne ne veut pas dire qu'il est partagé par la population). Le système du front républicain s'érode à chaque campagne mais il a été cette fois-ci consciemment démantelé. La responsabilité principale appartient à la majorité, qui a choisi délibérément de faire monter le RN sans imaginer qu'il serait aussi haut. Les prises de position de l'entre deux tours « contre les extrêmes » ont été un cadeau fait au RN. Inversement, certain-es candidat-es de la NUPES ont refusé d'appeler à voter contre les candidat-es RN, c'est à dire à voter pour leurs adversaires. Résultat, le RN a remporté la moitié de ses duels de second tour, aussi bien contre la NUPES que contre Ensemble. C'est donc une nouveauté du paysage politique : un duel avec le RN n'est plus un avantage électoral suffisant.

Peut-on reproduire le même schéma (candidatures uniques NUPES) en 2027 ? Peut-être mais probablement avec de moins bons résultats. Parce que le discours actuel de LFI, qui occupe une place importante, est de pousser à une candidature unique NUPES aux élections à venir, les européennes de 2024 et la présidentielle de 2027. Dans ce cas, on n'aurait plus un vote des électrices et électeurs socialistes, communistes, insoumis ou écologistes pour des candidat-es commun-es, mais un vote des électrices et électeurs NUPES pour des candidat-es NUPES. Tous les expériences passées montrent que les résultats sont moins bons quand les gens ne peuvent pas voter (fût-ce par « adhésion par procuration ») pour leur famille politique. De plus, l'absence d'élection séparée depuis la présidentielle de 2022 rendrait cette alliance artificielle et l'insatisfaction plus grande.

3 – Les élections européennes



Le Parlement européen est élu au scrutin proportionnel, selon des techniques qui sont propres à chacun des pays de l'Union. En France, il y a une circonscription unique (en 2004, 2009 et 2014, il y avait plusieurs circonscriptions électorales) avec un seuil minimal de 5 % pour avoir des élus.

Ce seuil minimal, qui n'existe pas partout en Europe, a un avantage : éviter le morcellement (façon parlement israélien) : en France, avec 79 sièges à pourvoir, il suffirait qu'une liste recueille 1,25 % des voix (1/80) pour être assurée d'avoir un siège s'il n'y avait pas de seuil minimal.

L'objet des élections européennes, on l'oublie parfois, est d'élire les 705 membres du Parlement européen (dont 79 en France).

La composition actuelle du Parlement européen est la suivante :

groupes politiques	élus
PPE (droite)	176
PS	144
Renew (centre-droit)	101
Verts/ALE	72
ECR	66
ID	62
Gauche Unie européenne	37
Non inscrits	47
TOTAL	705

Aux dernières élections, en 2019, il y avait en France 34 listes en présence dont 13 ont recueilli plus de 1 % des voix et seulement 6 (plus de 5 % des voix) ont eu des élus (s'il n'y avait pas eu de seuil minimal, ces 13 listes auraient eu 1 ou plusieurs élus, y compris la liste UPR, qui aurait eu 1 élu avec 1,17 % des voix).

Le résultat des 13 premières listes a donc été le suivant :

élection européenne de 2019	tête de liste	Voix	% Exprimés	Sièges	Groupe politique
RN	Jordan Bardella	5 286 939	23,3	23	ID
Renaissance (LREM et MODEM)	Nathalie Loiseau	5 079 015	22,4	23	RE
Europe Écologie (EÉLV)	Yannick Jadot	3 055 023	13,5	13	Verts/ALE
Union droite et centre	François-Xavier Bellamy	1 920 407	8,5	8	PPE
LFI	Manon Aubry	1 428 548	6,3	6	GUE
Envie Europe (Place Publique et PS)	Raphaël Glucksman	1 403 170	6,2	6	PS
DLF	Nicolas Dupont-Aignan	795 508	3,5	0	0
Printemps européen (Génération.s)	Benoît Hamon	741 772	3,3	0	0
UDI	Jean-Christophe Lagarde	566 057	2,5	0	0
PCF	Ian Brossat	564 949	2,5	0	0
Parti animaliste	Hélène Thouy	490 074	2,2	0	0
Génération écologie	Dominique Bourg	412 136	1,8	0	0
UPR	François Asselineau	265 469	1,2	0	0

Depuis l'élection, plusieurs changements sont intervenus : 5 parlementaires élus sur la liste RN ont quitté le groupe ID et sont désormais non inscrits ; Pascal Durand a quitté le groupe RE pour le groupe PS ; Salima Yenbou (élue sur la liste Jadot en tant que membre de l'Alliance écologiste indépendante) a quitté le groupe Verts/ALE pour le groupe RE.

Dans le pôle écologiste actuel, on trouve EÉLV, Génération Écologie et Génération.s, qui présentaient des listes séparées à l'élection européenne de 2019. Il serait faux de croire que l'on peut additionner leurs résultats car rien ne dit que l'électorat du Printemps européen ait voulu voter écologiste ou qu'il le ferait en 2024.

On remarquera que la liste arrivée en tête en France est celle du RN (en recul par rapport aux 24,9 % de 2014). Le RN appartient au groupe ID du parlement européen, un groupe n'ayant aucun poids politique.

En 2014, nos résultats avaient été nettement moins bons : nous n'avions obtenu que 8,9 % des voix en moyenne (la France était découpée en circonscriptions) et 6 élu·es.



En Rhône-Alpes, nous avons obtenu 10,8 % et en Auvergne, 7,2 %.

Nos meilleurs résultats, nous les avons eus en 2009, avec 16,3 % et 14 élus. En Rhône-Alpes, c'était 19,6 % et en Auvergne 13,4 %, soit une moyenne de 18,4 % (contre 15 % en 2019).

La question a été posée par LFI d'une liste unique NUPES à l'élection européenne de 2024, au motif de conforter celle-ci dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027. Cette liste serait menée par un écologiste.

Cette proposition est curieuse car EÉLV a déjà décidé de présenter une liste écologiste à cette élection. Cette décision a été maintes fois répétée aux dirigeants de LFI, qui refusent de l'admettre (alors que non, c'est non).

Pour une Europe fédérale et écologiste.

L'Europe est non seulement menacée par un manque d'ambition écologique et démocratique mais aussi par l'emprise croissante de majorités nationalistes et xénophobes dans de nombreux pays. Aux régimes illibéraux Hongrois ou Polonais s'ajoutent les victoires de coalitions de droite-extrême-droite en Italie ou en Suède. Face à la passivité des libéraux et au manque d'ambition des sociaux-démocrates, **la famille verte européenne est la seule à tenir le drapeau du fédéralisme, de l'ambition écologiste et sociale et du respect absolu de l'État de droit.** Aux élections européennes, nous affirmerons la cohérence de notre projet en présentant **une liste écologiste et fédéraliste, verte et ouverte**, dont l'ensemble des élu-es siégeront dans le groupe Vert au Parlement européen.

*L'écologie indivisible – Pour un mouvement populaire et victorieux
(motion adoptée par le congrès d'EÉLV le 10 décembre 2022)*

Si EÉLV avait dit oui, cela n'aurait pas signifié l'absence de liste écologiste à l'élection européenne, à même d'attirer une partie de l'électorat écologiste, électorat écologiste qui ne va pas faire l'impasse sur l'élection européenne.

L'élection européenne est importante pour les écologistes, qui savent aussi l'importance du droit européen en matière environnementale mais aussi dans de nombreux domaines.

Prétendre que l'enjeu de l'élection européenne est de préparer l'élection présidentielle, est à la fois une faute et une erreur. C'est une faute morale contre les électeurs (c'est à dire contre le peuple) à qui on vole l'élection. C'est une erreur, car on ne gagne pas une élection en en jouant une autre.

Il semble que LFI craigne un mauvais score pour elle-même mais, plutôt que de perturber la campagne d'EÉLV, elle devrait adapter son récit à la réalité et mobiliser son électorat.

Une liste NUPES à l'élection européenne ferait un piètre résultat. Son seul effet serait d'affaiblir tout à la fois les écologistes et la gauche.

4 – Les élections régionales

Les élections régionales ont lieu au scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire de 25 %. Un quart des sièges sont attribués à la liste qui a obtenu plus de la moitié des voix au premier tour ou, à défaut, à la liste arrivée en tête au second tour. Les autres sièges sont attribués à la proportionnelle. En cas de second tour, les listes qui ont obtenu au moins 10 % des voix peuvent se maintenir ou fusionner avec d'autres listes ayant obtenu au moins 5 % des voix au premier tour (autrement dit, les listes qui ont obtenu moins de 5 % des voix au premier tour sont éliminées).

Les candidats sont répartis par section départementale mais c'est une répartition indicative : le nombre d'élus par département est déterminé par un calcul complexe qui dépend du nombre de voix obtenues par chaque liste dans chaque département. Une disposition garantit que tout département ait au moins 2 élu·es (4 élu·es pour les départements comptant au moins 100 000 habitants).

Faut-il constituer des coalitions dès le premier tour ou mobiliser son électorat au premier tour pour fusionner au second ? Toute analyse statistique se bornant à comparer les résultats entre les régions avec ou sans coalition de premier tour est vaine si elle ne tient pas compte des spécificités locales. Il faut aussi intégrer la durée.

Dans notre région, nous avons opté pour une stratégie d'autonomie en 2004 et 2010 ; d'alliance en 2015 ; d'autonomie à nouveau en 2021.

En 2004, nous avons obtenu 5,6 % des voix en Auvergne et 10,1 % en Rhône-Alpes. Au second tour, nous avons fait alliance avec la gauche. En Rhône-Alpes, la décision de partir en autonomie n'a pas fait l'unanimité et il a fallu un référendum interne pour confirmer cette stratégie. Le score obtenu, qui permettait à la liste de se maintenir au second tour, a placé les Verts en situation de force dans la négociation d'un accord de second tour. On se souvient, par exemple, que nos négociateurs avaient obtenu la décision de ne pas financer la construction d'autoroutes à l'est du Rhône, en reportant les crédits ainsi économisés sur les transports ferroviaires.

C'est cette stratégie d'autonomie au premier tour que nous avons mise en œuvre en 2010. Cette année-là, dans la foulée de la création d'EÉLV et des excellents résultats aux élections européennes de 2009, nous avons réalisé un bon premier tour, progressant dans les deux régions :

Régionales 2010	AUVERGNE		RHÔNE-ALPES		TOTAL	
LO	5 835	1,2%	24 287	1,4%	30 122	1,4%
NPA	20 033	4,2%	41 539	2,4%	61 572	2,8%
Front de Gauche	68 146	14,3%	107 761	6,3%	175 907	8,0%
PS	133 925	28,0%	433 964	25,4%	567 889	26,0%
EELV	51 106	10,7%	304 541	17,8%	355 647	16,3%
MODEM UDI	21 513	4,5%	73 920	4,3%	95 433	4,4%
UMP	137 232	28,7%	450 914	26,4%	588 146	26,9%
FN	40 106	8,4%	239 301	14,0%	279 407	12,8%
autres		0,0%	32 467	1,9%	32 467	1,5%
TOTAL	477 896		1 708 694		2 186 590	

Après le second tour (en alliance avec le PS et le Front de Gauche) nous avons au total 44 élu·es dans les deux conseils régionaux.

En 2009, aux élections européennes, nous talonnions le PS au niveau national (il était à 16,5%) et nous étions devant lui en Rhône-Alpes (15,4%). Nous sommes arrivés derrière lui aux régionales de 2010.

Changement de stratégie en 2015, année où les deux régions ont été fusionnées. Notre assemblée générale a voté à une très large majorité pour une union de premier tour. L'objectif était de passer devant le PS, grâce à une alliance avec une partie du Front de Gauche (principalement le parti de Gauche) et Nouvelle Donne.

LE PROGRÈS



En janvier 2015, un sondage IFOP pour le quotidien *Le Progrès* permettait d'espérer une victoire possible, avec l'alliance Verts/PG à égalité avec le PS (avec l'espoir de passer devant) : liste UMP/UDI à 30 %, FN 23 %, PS 17 %, alliance EÉLV/PG 17 %, MODEM 7 %, PCF 2 %, extrême gauche 2 %, autres 2 %. C'était un sondage et un sondage longtemps avant l'élection.

Le résultat a été catastrophique : après l'élection, il n'y avait plus que 4 élu-es écolos au conseil régional.

Les résultats s'effondrent par rapport à ceux de l'élection de 2010 (qui n'étaient pourtant pas très bons) : la liste EÉLV avait obtenu 10,7 % en Auvergne et 17,8 % en Rhône-Alpes, en moyenne 16,3 %. Elle se retrouve, en alliance, donc avec l'apport de l'électorat du PG, à 6,9 %.

Le PS, lui, a fortement baissé en Auvergne mais, côté ancienne région Rhône-Alpes, son score s'est à peine effrité (24,2 % au lieu de 25,4 % en 2010) :

Régionales 2015	AUVERGNE		RHÔNE-ALPES		TOTAL	
LO	6 959	1,4%	24 399	1,2%	31 358	1,3%
NPA	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
FDG (PCF)	45 379	9,2%	89 890	4,5%	135 269	5,4%
PS	111 755	22,6%	488 269	24,2%	600 024	23,9%
Rassemblement (VEG)	24 163	4,9%	148 861	7,4%	173 024	6,9%
MODEM UDI	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
UMP MODEM UDI	185 129	37,5%	610 514	30,3%	795 643	31,7%
DLF	11 236	2,3%	60 379	3,0%	71 615	2,9%
FN	100 650	20,4%	539 241	26,8%	639 891	25,5%
autres	8 828	1,8%	52 075	2,6%	60 903	2,4%
TOTAL	494 099	100,0%	2 013 628	100,0%	2 507 727	100,0%

La leçon de cet échec est que les scores ne s'additionnent pas. En fait, pour les électrices et les électeurs, notre liste n'était pas une liste écolo, mais une liste de gauche (et écologique). L'effondrement est particulièrement fort dans les départements savoyards.

Au second tour, nous avons fusionné avec le PS et le PCF, mais avec une réticence affichée : nous avons annoncé que nous ne ferions pas partie de l'exécutif en cas de victoire. La liste Wauquiez l'a emporté.

En 2021, nous sommes revenus à une stratégie plus traditionnelle, avec une liste écologiste (avec notamment EÉLV, Génération écologie et Génération.s). Les résultats du premier tour ont été bien meilleurs qu'en 2015 pour les écologistes :

Régionales 2021	AUVERGNE		RHÔNE-ALPES		TOTAL	
	Exprimés	%	Exprimés	%	Exprimés	%
LO	6 661	1,8 %	20 081	1,5 %	26 742	1,6 %
PCF/LFI	21 354	5,9 %	74 080	5,5 %	95 434	5,6 %
PS	41 639	11,5 %	154 088	11,4 %	195 727	11,4 %
ÉCOLOGISTES	35 212	9,7 %	212 805	15,7 %	248 017	14,5 %
LREM/MODEM	22 703	6,3 %	145 589	10,8 %	168 292	9,8 %
LR/UDI	202 938	56,0 %	548 437	40,6 %	751 375	43,8 %
RN	29 855	8,2 %	181 323	13,4 %	211 178	12,3 %
DIV	1 972	0,5 %	9 226	0,7 %	11 198	0,7 %
DIV	46	0,0 %	5 638	0,4 %	5 684	0,3 %
TOTAL	362 380	100,0 %	1 351 267	100,0 %	1 713 647	100,0 %

L'effondrement de 2015 et le redressement de 2021 se manifestent dans tous les départements.

élections régionales	2010			2015			2021		
	Exprimés	EÉLV	%	Exprimés	VEG	%	Exprimés	ÉCOLOS	%
AIN	152 325	24 558	16,1 %	189 933	10 205	5,4 %	129 520	16 683	12,9 %
ARDÈCHE	111 297	16 893	15,2 %	125 556	8 775	7,0 %	90 055	11 229	12,5 %
DRÔME	153 468	27 053	17,6 %	178 415	14 445	8,1 %	122 842	19 901	16,2 %
ISÈRE	331 716	63 980	19,3 %	393 548	35 040	8,9 %	269 183	47 753	17,7 %
LOIRE	208 888	29 351	14,1 %	242 408	12 886	5,3 %	147 266	17 462	11,9 %
RHÔNE	440 495	80 030	18,2 %	515 467	39 358	7,6 %	338 975	55 623	16,4 %
SAVOIE	122 846	23 467	19,1 %	142 304	10 921	7,7 %	101 413	16 301	16,1 %
HAUTE-SAVOIE	187 659	39 209	20,9 %	225 997	17 231	7,6 %	152 023	27 853	18,3 %
TOTAL	1 708 694	304 541	17,8 %	2 013 628	148 861	7,4 %	1 351 277	212 805	15,7 %
ALLIER	121 641	10 609	8,7 %	119 865	5 167	4,3 %	86 059	6 973	8,1 %
CANTAL	59 995	4 387	7,3 %	55 955	2 170	3,9 %	46 215	3 248	7,0 %
HAUTE-LOIRE	79 843	9 805	12,3 %	96 184	4 224	4,4 %	70 368	6 274	8,9 %
PUY-DE-DÔME	216 417	26 305	12,2 %	222 095	12 602	5,7 %	159 728	18 717	11,7 %
TOTAL	477 896	51 106	10,7 %	494 099	24 163	4,9 %	362 370	35 212	9,7 %
TOTAL	2 186 590	355 647	16,3 %	2 507 727	173 024	6,9 %	1 713 647	248 017	14,5 %



La stratégie d'autonomie des écologistes au premier tour de cette élection, qui se déroule à la proportionnelle, est la bonne stratégie.

5 – Les élections départementales

Les élections départementales sont désormais des élections binominales au scrutin majoritaire à deux tours. Elles ont remplacé les élections cantonales qui étaient des élections uninominales au scrutin majoritaire à deux tours.

Ces élections sont difficiles pour tous les partis émergents, qui ont beaucoup moins de voix qu'aux élections à la proportionnelle. Surtout, le système électoral fait que les candidats écologistes sont souvent éliminés au premier tour. Les enjeux des élections départementales et des élections régionales sont assez proches. Parce que le mode de scrutin est nominal, les écologistes ont moins de voix aux départementales et ont du mal à avoir de élus.

Prenons l'exemple du département de l'Isère.



Les élections départementales n'étaient traditionnellement pas très bonnes pour les écologistes : cela tient, on l'a dit, au mode de scrutin. Ce qui conduit à des accords électoraux, dès 2001. Cette année-là, il y a un accord de soutien croisé entre le PS et les Verts : le PS soutenait les candidats Verts dans plusieurs cantons et inversement. Deux Vert-es ont ainsi été élu-es (Catherine Brette et Serge Revel). Cette année-là, dans le canton d'Eybens, la candidate des Verts, Florence Jousselin, dont le canton était hors accord, est arrivée deuxième et elle s'est maintenue au second tour, obtenant 47,8 % des voix.

En 2004, nous présentons 12 candidat-es alors qu'il y a 29 cantons. Dans le canton de Grenoble 1, le candidat des Verts, Olivier Bertrand, arrive deuxième au premier tour derrière le candidat socialiste, avant de le battre au second tour.

En 2008, nous présentons 19 candidat-es. Le PS ne présente pas de candidat-es contre Catherine Brette et Serge Revel, qui sont élu-es.

En 2011, nous sommes présents dans 28 cantons sur 29 et nous recueillons au premier tour 13,5 % des voix. Quatre candidat·es se retrouvent au second tour. Olivier Bertrand est réélu.

Changement de stratégie en 2015. Cette année-là est marquée par la réforme du scrutin départemental. Les 58 cantons existants sont regroupés en 29 cantons dans lesquels il s'agit désormais d'élire un binôme paritaire.

Le choix est fait de partir en alliance avec le parti de Gauche et Nouvelle Donne. Le Rassemblement est présent dans 23 cantons. Sur les 46 candidat·es, il y a 15 EÉLV, 12 Front de Gauche, 2 Nouvelle Donne et 17 Citoyens. Le PCF participait à ce Rassemblement dans certains cantons mais avait aussi des accords avec le PS ailleurs.

Globalement, les résultats ne sont pas bons (même si à Grenoble, ils sont en forte hausse dans la dynamique de l'élection municipale de 2014) : le Rassemblement des Citoyens obtient 11,3 % des voix (14,3 % des voix en moyenne dans les cantons où le rassemblement était présent). La droite est désormais majoritaire au conseil départemental et EÉLV n'a que deux élu·es.

En 2021, nouveau changement de stratégie, avec une union de la gauche et des écologistes : Le Printemps isérois regroupe le PS, le PCF, EÉLV, LFI, Génération.s et le PRG. Il présente des candidat·es dans tous les cantons. Le Printemps isérois l'emporte dans 8 des 29 cantons.

6 – Les élections communales

Les élections communales sont des élections plurinominales dans les communes de moins de 1 000 habitants. Elles ont lieu à la proportionnelle à deux tours avec prime majoritaire de 50 % pour les autres communes.

En cas de second tour, comme aux élections régionales, les listes qui ont obtenu au moins 10 % des voix peuvent se maintenir ou fusionner avec d'autres listes ayant obtenu au moins 5 % des voix au premier tour (autrement dit, les listes qui ont obtenu moins de 5 % des voix au premier tour sont éliminées).

Ces élections sont marquées par la diversité des facteurs locaux. Elles ne sont pas analysées dans cette note.

7 – Quelles leçons ?

Les écologistes se sont toujours définis comme une force politique autonome. Les Verts ont fait le choix d'une alliance à gauche, sans se fondre dans la gauche. Il y a un électorat écologiste qui ne se définit pas comme de gauche, sera prêt à une alliance à gauche mais sera réticent à voter écolo si on gomme son identité écolo.

La faiblesse actuelle de la gauche devrait conduire celle-ci à se poser des questions sur son discours, ses ambiguïtés, son action, son éparpillement. Elle préfère se replier sur des

alliances de premier tour, dans lesquelles elle entraîne les écologistes. Cette stratégie peut faire illusion. Elle ne donne pas la victoire.

La stratégie de coalition au premier tour à toutes les élections crée un phénomène de glaciation démocratique. Ce ne sont plus les électeurs qui décident, mais les appareils partisans, en fonction d'élections passées. À l'absence d'envie, se rajoute le rejet.

La faiblesse de la gauche est un problème. Son incapacité à parler clair participe de la dépolitisation du débat.

La première règle qui doit nous guider, est qu'il ne faut pas se tromper d'élection. L'élection européenne vise à élire des députés européens, pas à préparer une autre élection.

La deuxième règle est que dans une élection à deux tours, il ne faut pas se tromper de tour.

La troisième règle est qu'il faut savoir distinguer ses concurrents et ses adversaires. Il est normal de vouloir dépasser ses concurrents. Tenter de les faire disparaître, c'est risquer de se retrouver sans alliés potentiels.

La quatrième règle est que chaque scrutin a sa propre histoire et sa propre dynamique. Même si les deux scrutins sont à la proportionnelle, les résultats des élections régionales et ceux des élections européennes ne sont pas les mêmes.

La cinquième règle est que rien n'est acquis. Si le succès apporte la crédibilité, notamment dans les scrutins nominaux, il est bien possible qu'un échec succède à un triomphe.

Enfin, ne l'oublions pas : à la fin, ce sont les électrices et les électeurs qui décident.